



Appel à propositions de projets post-Doc financés par L'Ecole Doctorale -SIS-2024

Dans le cadre de sa mission, l'Ecole doctorale (ED-SIS) lance un appel à projets pour financer des post-doctorants. Les ressources disponibles permettent de financer **5 contrats Post-Doc**. Les missions des contrats doivent être exécutées au sein des structures de recherche affiliées à l'ED-SIS. Ces projets visent à soutenir :

- I. L'excellence académique (**Projets type 1**)
- II. L'innovation technologique à travers le développement d'un prototype, un pilote... (**Projets type 2**)

Les objectifs des missions prévus dans le cadre des contrats doivent être cohérents avec les orientations nationales de la recherche scientifique (Voir liste proposée dans le champ : Research field /Refer to the national research priorities du document à remplir). La procédure de recrutement se fera en plusieurs étapes. D'abord, un appel à projets sera annoncé à tous les docteurs membres d'une structure de recherche affiliée à l'ED-SIS (**voir liste jointe**) pour proposer un sujet de travail qui serait impérativement conduit dans la même structure de recherche, avec les co-porteurs potentiels en association avec une ou plusieurs structures de recherche et avec l'implication d'un ou plusieurs partenaires socioéconomiques. La soumission se fera en formats numérique selon le modèle disponible sur '<https://tinyurl.com/ed-sis-2024>' et papier déposé exclusivement au bureau d'ordre de l'ENIG (le cachet du bureau d'ordre faisant foi). Les projets soumis seront évalués par un jury qui invitera les porteurs de projets retenus à des auditions pour la présentation de leur projet.

1. Proposition de projet post-doc

La soumission des projets se fera électroniquement en cliquant sur le lien suivant : '<https://tinyurl.com/ed-sis-2024>'. Les porteurs de projets seront invités à soumettre la proposition selon le format défini par l'ED-SIS (PostDoc-Form_ED-SIS) en versions électronique (à l'adresse ed-sis@univgb.tn) et papier (avec la mention Projets « Post-Doc/ED-SIS-2024 ») au bureau d'ordre de l'ENIG à l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Gabès, Rue Omar Ibnelkhattab, 6029, Zrig-Gabès).

2. Livrables

Les livrables doivent être précisés en termes de, production scientifique, production technologique, brevet, services rendus, actions de communication... Cependant, il est attendu que chaque projet aboutira à la **publication d'un article scientifique dans un journal spécialisé** indexé et/ou impacté dans SCOPUS ou Web Of Science et à **l'organisation d'un atelier de travail sur la thématique traitée**. Le candidat au post-doc doit soumettre deux rapports intermédiaires et un rapport final précisant les perspectives et un plan d'action sur deux ans qui suivront.

3. Financement

Le financement est limité à la rémunération du post-doctorant qui, une fois le contrat approuvé par le ministère, recevra une allocation mensuelle de **1500 DT brut (Soit environ 1100 DT net)** jusqu'à la fin de la période contractuelle.

4. Critères d'évaluation des propositions

Les propositions seront étudiées par un jury, dont la composition obéira au décret du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique n° 42/20 du 1/12/2020, qui évaluera les projets soumis sur la base suivante :

GRILLE D'EVALUATION relative au poste de post-doc ED-SIS- 2024

1- Cours Universitaire (10 points).

	Informations	N_f
1.1	Baccalauréat Mention T.Bien :2 pts ; Bien :1 pts ; A.Bien :0.5 pt	
1.2	Diplôme : (Licence +Mastère) : 3 pts ; (Ing +Mastère) : 4 pts ; (Ingénieur) : 3 pts (-1 pt) par année de redoublement	
1.3	Thèse : durée ≤ 4 ans : 4 pts ; durée 5 ans : 3 pts ;	

2- Publications et Productions Scientifiques dans la Spécialité (Max 20 points) ⁽¹⁾

	Informations	Nbre	Note		N_f
2.1	Publication dans des revues indexées Clarivate (ISI Thomson) avec impact factor. <i>1^{er} auteur</i> : 3 pts ; <i>2^{ème} auteur</i> : 2pts ; <i>3^{ème} auteur</i> : 1 pts.			Max 10	
	Publication dans des revues indexées SCOPUS ou Clarivate sans IF ou indexé ailleurs <i>1^{er} auteur</i> : 2 pts ; <i>2^{ème} auteur</i> : 1 pt ; <i>3^{ème} auteur</i> : 0.5 pt.				
2.2	Communication orale dans une conférence internationale indexée <i>1^{er} auteur</i> : 1 pts ; <i>2^{ème} auteur</i> : 0.5 pt ;			Max 6	
	Communication orale dans une conférence internationale ou nationale non indexée. <i>1^{er} auteur</i> : 0.5 pt ;				
2.3	Brevet national publié. <i>1^{er} auteur</i> : 3 pts ; <i>2^{ème} auteur</i> : 2 pts ; <i>3^{ème} auteur</i> : 1 pt.			Max4	
2.4	Chapitre de livre <i>1^{er} auteur</i> : 2 pts ; <i>2^{ème} auteur</i> : 1 pts ; <i>3^{ème} auteur</i> : 0.5 pt.				

3- Bonus Projet et Structure de recherche (Max 75 points)

	Critère	Poids
3.1	Bonus consistance du partenariat et complémentarité avec des projets nationaux ou internationaux ⁽²⁾	10
3.2	Bonus si le projet fait partie des axes nationaux prioritaires ⁽³⁾	5
3.3	Bonus si le projet est de type 2	5
3.4	Bonus de la Structure de Recherche (SR) ⁽⁴⁾	10
3.5	Cohérence et pertinence de la proposition	45

4- Exposé Oral (Max 40 points).

	Informations	Note	Max	N_f
4.1	Clarté de l'exposé, usage correct de la langue et méthodologie.		7	
4.2	Contenu de l'exposé.		8	
4.3	Discussion et réponses aux questions.		25	
			Total /40	

*Le dossier sera refusé en cas de plagiat, publications falsifiées, fausses informations.

* Toute activité doit être justifiée.



5. Critères de sélection

Les candidats seront classés, par ordre de mérite selon le score obtenu et par spécialité.

6. Echancier

Action	Date
Lancement de l'appel à projets Post-Doc 2024	8 avril 2024
Date limite de soumission des propositions sur le site web	24 mai 2024
Date limite de dépôt des propositions en formats papiers ⁽⁵⁾	24 mai 2024
Evaluation & auditions des porteurs des projets & sélection	3-7 juin 2024
Date limite de signature des contrats	14 juin 2024
Début du contrat	1 octobre 2024

- (1) Publications scientifiques indiquant l'affiliation à l'Université de Gabès (mettre
- (2) **Bonus =10** : Projet impliquant au moins 2 SR et au moins un partenaire **socioéconomique**. (**Justificatif détaillant le rôle et la tâche de chaque structure, signé par les deux directeurs des structures concernées, une convention de partenariat avec le partenaire socioéconomique, contenant le lieu de travail et la contribution de chaque partie doit être fournie avec le dossier**) ;
Bonus=5 : Projet impliquant au moins 2 SR sans partenaire socioéconomique (**Justificatif détaillant le rôle et la tâche de chaque structure, signé par les deux directeurs des structures concernées**).
Bonus = 0 : Projet impliquant une seule SR ;
- (3) Voir liste des axes nationaux de recherches prioritaires ci jointe (Circulaire du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 3 avril 2023) & (Rapport Recherche scientifique : Priorités, orientation future et initiatives clés 2017-2022)
- (4) **Bonus =7** : SR est déjà porteuse d'un projet Post-Doc ;
Bonus = 10 : SR n'est pas porteuse de projets Pos-Doc.
- (5) Les dossiers doivent être déposés **directement et exclusivement** au bureau d'ordre de l'ENIG (le cachet du bureau d'ordre faisant foi).



Pièces à fournir

- 1- Formulaire de candidature dûment rempli et signé (Annexe 1)
- 2- Engagement dûment rempli et signé (Annexe 6)
- 3- Copie de la carte d'identité nationale
- 4- Copie conforme de chaque diplôme obtenu
- 5- Curriculum Vitae avec tous les justificatifs des compétences requises.
- 6- Liste des publications scientifiques avec toutes les informations nécessaires (Auteurs, Journal, Date de publication, DOI, ...)
- 7- Si elles existent, fournir des copies des conventions de partenariat signées avec les structures de recherche et/ou les partenaires socioéconomiques